

Le tax shift n'avantage que les bas salaires

Mais il a permis à la Belgique de devenir un peu plus compétitive, selon l'enquête annuelle sur les salaires en Europe de Deloitte.

CAROLINE SURY

L'objectif du tax shift lancé en octobre 2015 par le gouvernement Michel était de reporter une partie de la charge fiscale pesant sur les salaires vers les revenus du capital et la consommation. Dès l'année suivante, l'impact était perceptible. Dans son enquête annuelle sur les salaires dans 19 pays européens, Deloitte révélait que la Belgique avait reculé de la 2^e à la 4^e place du classement des pays affichant les coûts salariaux les plus élevés. Et la tendance positive se confirme: cette année, la Belgique occupe la 5^e position. «Le tax shift a notamment conduit à l'abaissement des cotisations patronales de sécurité sociale de 32% à 30,46%», commente Patrick Derthoo, associé chez Deloitte.

Le tax shift n'a toutefois pas

contribué à l'amélioration significative de la position de la Belgique – tous niveaux de salaires confondus – dans le classement des pays où les travailleurs touchent le revenu net le plus élevé. Nous occupons encore une triste 17^e place sur 19...

Mais lorsqu'on distingue les différentes catégories de salaires, on observe que les lignes ont bougé. Le gouvernement avait promis que les bas salaires seraient ceux qui profiteraient le plus du tax shift. Et de fait, ils occupent une position plus enviable que les autres dans le classement européen. Pour une rémunération brute de 25.000 euros par an, la Belgique se classe désormais à la 8^e place (soit 2 de mieux qu'un an plus tôt). À l'autre bout de l'échelle, un salaire belge de 125.000 euros converti en net se retrouve par contre en

queue de classement (18^e).

Même si la situation est appelée à s'améliorer dans les années à venir grâce aux prochaines étapes du tax shift (en 2018 et 2019), la Belgique ne risque pourtant pas de bondir en tête de classement de sitôt car notre taux marginal d'imposition reste très élevé (53,5%, taxes communales comprises) par rapport à la moyenne européenne (44,01%). De plus, il s'applique à partir d'un revenu bas (38.080 euros) en comparaison avec la moyenne européenne: 95.612 euros.

LIRE EN PAGE 45

Tous niveaux de salaire confondus, la pression fiscale est nettement plus élevée en Belgique que dans la plupart des autres pays.

La baisse de l'IPP, ce vaste chantier fiscal en souffrance

Et si on réformait l'impôt des personnes physiques, afin que le travail soit davantage récompensé? L'idée a été relancée par le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA). L'Echo fait le point et analyse les propositions qui ont déjà été déposées sur la table. *Benoît Mathieu*

Est-ce souhaitable?

Le constat est presque unanime: notre pays taxe trop le travail. Avec ses 44,3 milliards de recettes, l'impôt des personnes physiques (IPP) est

«LE» poids lourd de la fiscalité made in Belgium – loin devant la TVA (30,1 milliards) et l'impôt des sociétés (16,8 milliards).

Le problème avec l'IPP, c'est qu'il frappe trop vite, et trop fort. Ses barèmes sont agressifs et le taux de taxation

monte vite dans les tours: celui qui dépasse une base imposable annuelle de 12.720 euros subit déjà le taux marginal de 40%! Pour valser à 50%, il suffit d'excéder les 38.830 euros. C'est ce que l'on appelle une progressivité un brin abrupte.

Les pistes de réformes sont nombreuses: hausse de la quotité exemptée d'impôt (7.270 euros pour un contribuable sans enfant); élargir les tranches d'imposition, surtout les plus basses; écrier les trop nombreuses niches fiscales.

Et finançable?

Équation risque d'être complexe et l'addition finale, salée. N'empêche, pour financer l'allègement de l'IPP, ce ne sont pas les pistes qui manquent.

Les effets retour.

La courbe de Laffer a ses inconditionnels. Bruno Colmant, professeur de finances à l'UCL et à l'ULB, en est convaincu: il n'est pas absurde de tabler sur des effets retour immédiats, permettant de régler une partie de la note.

Mais aussi d'ardents détracteurs. «A priori, une réforme fiscale ne se finance pas d'elle-même, assène Etienne de Callatay, professeur à l'UNamur et administrateur d'Orcadia. Tabler sur l'effet Laffer voulant qu'une baisse des taux stimule tant l'activité économique que l'Etat se retrouve avec davantage de recettes ne fonctionne pas et tout le monde le sait. C'est absurde.»

Quoi qu'il en soit, bâtir une réforme fiscale sur ses potentielles retombées est un exercice périlleux, surtout à l'heure où l'Europe scrute attentivement les déficits. Même dans sa réforme de l'Isoc, le gouvernement Michel a préféré ne pas

jouer la carte des effets retour.

On laisse filer le déficit.

C'est une possibilité, même si l'idée n'est sans doute pas des meilleures. Parce que le futur des finances publiques n'est pas vraiment rose; elles devront encaisser «le choc des pensions», avertit Bruno Colmant. Et puis, le timing est mal choisi, la conjoncture étant plutôt bonne – c'est quand elle fait grise mine que l'on creuse le déficit, souligne Etienne de Callatay.

Compression des dépenses.

C'est le dada de la N-VA: une solide réduction des dépenses publiques est encore possible. Et permettrait de dégager des marges de financement. Sauf que cela laisse les économistes perplexes. Il n'est pas sûr que l'on y arrive, vu le vieillissement de la population, avance Bruno Colmant. «Ce n'est même peut-être pas souhaitable, en termes de consommation intérieure. Notre économie, avec son petit taux de croissance, est encore trop fragile.»

Et puis, est-on bien sûr de couper au bon endroit? Dans l'urgence

d'une réforme, ne risque-t-on pas de s'en prendre à ce qui rapporte le plus vite et à comprimer les dépenses qui s'avèrent bonnes sur le long terme, comme l'investissement public, ou pour la solidarité, comme les dépenses sociales?, interroge Etienne de Callatay. «Je pense qu'il est plus sage de travailler à la réduction des dépenses de manière parallèle et de plutôt se tourner vers la hausse d'autres impôts.»

Hausse d'autres impôts.

Nous y voilà.

► Fiscalité environnementale.

C'est la piste la plus évidente, la Belgique n'étant pas très avancée en la matière. «Il y a moyen de se montrer nettement plus coercitif vis-à-vis de la pollution», assure Bruno Colmant.

Pour Etienne de Callatay, il serait même possible d'élargir la taxation à toutes les externalités négatives. «A tout ce qui cause des dommages à la société.» Produits nocifs, diesel professionnel, voitures de société, tabac ou alcool, la liste des «usual suspects» est longue. «Il serait même possible de se montrer inventifs, en visant par exemple ceux qui sont responsables d'accidents de la circulation ou les entreprises générant des burn-out. Il existe des gisements énormes de taxation à explo-

rer.»

► Patrimoine et revenus du patrimoine.

«Une plus-value ou un dividende, c'est chou vert et vert chou», tranche Etienne de Callatay. Pour qui il est évident que les plus-values

devraient faire l'objet d'une taxation. En les épargnant, la Belgique fait d'ailleurs figure d'exception. «Il serait également possible de taxer davantage les héritages, qui cultivent les inégalités.»

► Immobilier.

La taxation immobilière belge est insensée, frappant les transactions bien plus fort que les revenus. La remettre à l'endroit permettrait de taxer les loyers, nets de frais.

► Consommation.

Ce n'est pas l'impôt le plus populaire, mais il a le mérite d'être efficace. Une hausse d'un point de tous les taux permettrait de dégager plus de 1,5 milliard d'euros. Ajoutez à cela qu'il y a du ménage à effectuer au sein des taux réduits. «Hausser la TVA n'est pas idéal», soupèse Etienne de Callatay. Sauf si cela sert à alléger un impôt encore moins idéal. «Ou à relever la quotité exemptée d'impôt.»

TROIS PISTES SUR LA TABLE

Globalisation des revenus

Pour certains, il s'agit d'un gros mot. Mais pour pas mal d'économistes, c'est l'idéal vers lequel tendre. **Simplicité et équité: tous les revenus, quelle que soit leur provenance, sont mangés à la même sauce fiscale.** Qu'ils soient issus du travail, du capital ou de l'immobilier, ils sont versés dans un «grand pot» et taxés de manière progressive. Que chacun peut vouloir agré-

menter à sa façon. Pour Bruno Colmant, la Belgique taxe bien trop la prise de risque – au sein de cette globalisation, travail et investissement à risque devraient donc bénéficier d'un certain régime de faveur. Et qui soulève des craintes quant à sa mise en œuvre. **Les plus frileux redoutent qu'elle ne fasse les beaux jours de l'évasion fiscale.**

D'autres pointent que taxer de façon progressive les plus-values pose un souci. Si elles tombent dans ce pot commun, l'impôt va s'emballer, la taxation étant progressive. **«Or la plus-value n'est pas un revenu, mais une accumulation de revenus, argumente cet expert. Qui devrait donc être taxée comme telle, comme le sont par exemple les arriérés de salaire.»** Face à ces difficultés – pas insur-

montables –, **certains préfèrent, par pragmatisme, se tourner vers le système du «dual income tax».** Qui ressemble furieusement à ce que l'on appelle un «second best choice». Pas le choix du cœur, mais le plus praticable.

Dual income tax

C'est l'option défendue par le CD&V. **Les revenus du travail restent soumis à un IPP progressif. Tous les autres, par contre (immobilier et capital), sont soumis à une taxation forfaitaire.** «On parle généralement de 30%», glisse Etienne de Callatay, sorte de taux internationalement accepté.

De quoi résoudre, notamment, le souci posé par les plus-values – parce qu'ici aussi, il est question de globalisation des revenus, sauf que ceux-ci ne subissent

plus la même progressivité. **«C'est la limite de cette proposition, souligne Bruno Colmant. Seul le travail reste soumis à**

la progressivité.» En somme, le dual income tax ressemble assez fort au modèle fiscal actuel, auquel serait venue se greffer la globalisation des revenus – **une sorte de globalisation un rien diluée,** donc. Avant d'y passer, il conviendrait donc de rendre la progressivité nettement plus douce qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Flat tax

Au diable la progressivité! Telle est, ramassée, la position de l'Open Vld, qui défend l'instauration d'une «flat tax», soit une **taxation forfaitaire, à hauteur de 30%.** Moyennant (à nouveau!) **une certaine globalisation des revenus et une nette hausse de la quotité exonérée d'impôt.** Bref, en dessous d'un certain seuil, plus élevé que les 7.270 euros annuels actuels, on ne paie rien; et au-delà, on paie 30% sur tout.

Simple, c'est sûr. Mais équitable? Les adversaires politiques des libéraux ont vite qualifié la proposition **«d'impôt par les riches, pour les riches».**

A raison? **«Cela constituerait clairement une régression en termes de progressivité, analyse Etienne de Callatay. Et donc de redistribution, alors que les inégalités ont tendance à augmenter. Le taux le plus élevé serait toujours 30%. Pour celui qui gagne, mettons, un million, l'économie serait substantielle, puisque le taux marginal chuterait de 50% à 30%.»**

La formule ne charme pas plus Bruno Colmant. **«Ce n'est pas une bonne idée du tout. La base de la fiscalité belge est d'appréhender la capacité contributive de chacun, et de taxer la capacité marginale à épargner.»**

La Belgique un peu plus compétitive grâce au tax shift

Les premières étapes du virage fiscal n'ont pas seulement permis aux bas revenus de gagner un salaire net plus élevé. Elles ont aussi contribué à rendre la Belgique moins chère pour les employeurs, selon l'enquête annuelle sur les salaires de Deloitte. Mais ne nous réjouissons pas trop vite...

DIRK SELLESLAGH
CAROLINE SURY

Lorsque le tax shift est entré en vigueur en octobre 2015, le gouvernement Michel s'est targué d'avoir lancé «la plus grande réforme fiscale depuis 1963». L'objectif de ce glissement fiscal était de reporter une partie de la charge fiscale qui pèse sur les revenus du travail vers d'autres postes, notamment les revenus du capital et la consommation.

Son effet a été immédiatement visible en 2016. La Belgique est de fait devenue un peu plus compétitive par rapport à ses voisins européens. Pour rappel, la septième édition de l'enquête annuelle sur les salaires, menée par Deloitte avait révélé l'année dernière que notre pays était passé de la deuxième à la quatrième place du classement des pays européens où les coûts salariaux sont les plus élevés (tous niveaux de salaire confondus).

Cette tendance s'est poursuivie cette année. D'après la huitième édition de cette vaste étude de Deloitte (voir encadré), notre pays est désormais passé de la quatrième à la cinquième place.

«Un des éléments du tax shift a été l'abaissement des cotisations patronales de sécurité sociale de 32% à 30,46%», ce qui explique le coût salarial plus faible, selon Patrick Derthoo, associé chez Deloitte.

Mais étant donné que l'objectif est de procéder à une réforme fiscale par étapes, l'impact sera plus notable dans les années à venir. Les cotisations de sécurité sociale vont en effet baisser progressivement jusqu'à un taux de base de 25% en 2019, tandis que des tarifs encore inférieurs pourront s'appliquer aux salaires les plus bas.

Mais ne nous réjouissons pas trop vite car en dépit de cette amélioration, la Belgique fait toujours partie du top 5 des pays les plus chers: elle n'est devancée que par la France, la Suède, l'Italie et la Slovaquie.

D'ailleurs, comparée aux autres pays européens, la pression fiscale en Belgique reste lourde pour les plus hauts revenus. Par exemple, pour une rémunération de 125.000 euros, notre pays campe encore une fois à la quatrième position, juste devant la Slovaquie.

Notez qu'en Belgique (mais aussi en Suède et en France), les cotisations ne sont pas plafonnées, elles augmentent sans limites avec la rémunération, alors que dans d'autres pays, à partir d'un certain

montant, on ne paie plus de cotisations sociales. Au Danemark, par

exemple, quel que soit le niveau de revenu d'un employé, les cotisations patronales sont d'office limitées à un maximum de 1.750 euros par an.

Plus de revenus nets

Avec son tax shift, le gouvernement Michel s'était aussi donné pour objectif d'augmenter le salaire poche des travailleurs au bas et moyens revenus (en diminuant les

cotisations sociales et en leur donnant droit à un avantage fiscal supplémentaire).

Et si l'on en croit les résultats de l'enquête annuelle de Deloitte, l'objectif est une nouvelle fois atteint. En effet, c'était déjà le cas l'année passée: la Belgique a progressé de deux places pour les bas salaires cette année (environ 25.000 euros brut) et se classe désormais huitième pour cette catégorie (contre dixième en 2016 et onzième en 2015), ce qui représente une avancée modeste.

SUITE À LA PAGE 46

À PROPOS DE L'ENQUÊTE ÉTUDE EUROPÉENNE SUR LES SALAIRES DE DELOITTE

- Elle compare les charges salariales, les salaires nets et les revenus nets disponibles dans 19 pays d'Europe.
- Ces comparaisons ont été

effectuées via 5 scénarios. Les quatre premiers concernent des employés avec un salaire annuel brut de 25.000, 50.000, 75.000 ou 125.000 euros. Et le 5e concerne un travailleur indépendant qui gagne 125.000 euros bruts par an.

- Chaque scénario se subdivise en trois situations personnelles: le contribuable célibataire et sans enfant, le contribuable marié (ou cohabitant légal) qui a deux enfants à charge et dont le conjoint travaille également et enfin, le contribuable marié (ou cohabitant légal) qui a deux enfants à charge mais dont le conjoint ne travaille pas.

• Combien conservez-vous de ce que verse votre employeur pour vous, par rapport à d'autres travailleurs en Europe? Et que pouvez-vous acheter avec votre salaire une fois vos charges remboursées? Consultez les résultats approfondis de l'étude de Deloitte via www.monargent.be/salaires.

La Belgique un peu plus compétitive grâce au tax shift

PLUS DE TAXES SUR LE CAPITAL

Il y a aussi un revers à la médaille du tax shift. Car un abaissement de l'impôt sur le travail est compensé par un relèvement de l'impôt sur les revenus de placements. Dans son étude, Deloitte a aussi comparé la manière dont le capital est taxé dans les 19 pays européens. Globalement, les taux d'imposition sont res-

tés assez stables ces cinq dernières années.

Mais s'agissant de la taxation du seul capital, la Belgique est passée entre-temps du statut de pays avec un impôt faible à pays prélevant un impôt élevé. La moyenne européenne est de 26,78% pour la taxation des intérêts et de 26,47% pour les dividendes. En Belgique, l'impôt sur ces revenus est aujourd'hui de 30%.

En matière d'impôt sur la plus-value, la Belgique figure dans

le club des grands taxateurs. Avec un impôt de 33%, elle occupe la dernière place du top 5. Elle est de fait devancée par l'Irlande, le Danemark, la France et le Luxembourg.

SUITE DE LA PAGE 45

Cependant, à l'autre bout de l'échelle, un salaire belge de 125.000 euros converti en net se retrouve par contre en queue de classement (18e).

Tous niveaux de salaire confon-

dus, le tax shift n'a donc toujours pas significativement amélioré en 2017 la position de la Belgique dans le classement des pays où les travailleurs obtiennent le revenu net le plus élevé. Elle a même perdu une place: elle ne se classe que 17e sur 19 pays, juste devant le Danemark et la Grèce (alors qu'en 2016, elle occupait encore le seizième rang).

Mais pourquoi la Belgique est-elle systématiquement à la traîne dans ce classement par rapport à ses homologues européens? Certe

situation est due à notre taux marginal d'imposition très élevé (53,5%, taxes communales comprises) alors que parmi les 19 pays repris dans l'étude, le pourcentage moyen le plus élevé est de 44,01%.

Mais elle est aussi due au fait que ce taux s'applique à partir d'un revenu relativement bas, à savoir 38.080 euros alors que la moyenne européenne se situe à 95.612 euros.

Célibataire lésé

L'étude de Deloitte confirme aussi un constat que nous avons déjà fait plus tôt. Un célibataire sans enfants paie plus d'impôts que son collègue marié (ou cohabitant légal) qui a deux enfants à charge et dont le conjoint travaille égale-

ment. Mais ce sont les personnes dont le/la partenaire ne travaille pas et qui ont des enfants à charge qui bénéficient du plus gros avantage fiscal. Vous pouvez faire une comparaison avec notre outil en ligne (voir encadré page 41.).

Si nous sommes à la traîne par rapport à la majeure partie des autres pays européens sur le plan des salaires nets, cela ne signifie pas pour autant que notre niveau de vie est moins élevé qu'ailleurs. Car à cet égard, ce qui compte, c'est le revenu net disponible. C'est-à-dire la rémunération nette à laquelle s'ajoutent les allocations familiales, moins les frais d'entretien du ménage et de logement.

Dans un pays où les prix sont relativement faibles, le «net disponible» sera plus élevé que la rémunération nette puisqu'on pourra acheter plus avec la même rémunération nette que dans un pays cher.

L'enquête de Deloitte indique que la Belgique se situe dans la bonne moyenne en matière de revenu disponible. De ce point de vue, il vaut en effet mieux vivre ici qu'au Royaume-Uni, où le revenu net disponible est plutôt en terrain négatif sous la pression du Brexit. La Suisse est le pays où le revenu net disponible est le plus éloigné du revenu net, principalement en raison du coût du logement.

Il faut noter que le revenu net disponible est encore relativement élevé en Allemagne – un peu plus

qu'en Belgique –, et ce bien que notre voisin de l'est ait l'économie la plus performante en Europe. C'est la Pologne qui est championne du revenu net disponible, suivie par la Slovaquie et la République tchèque.

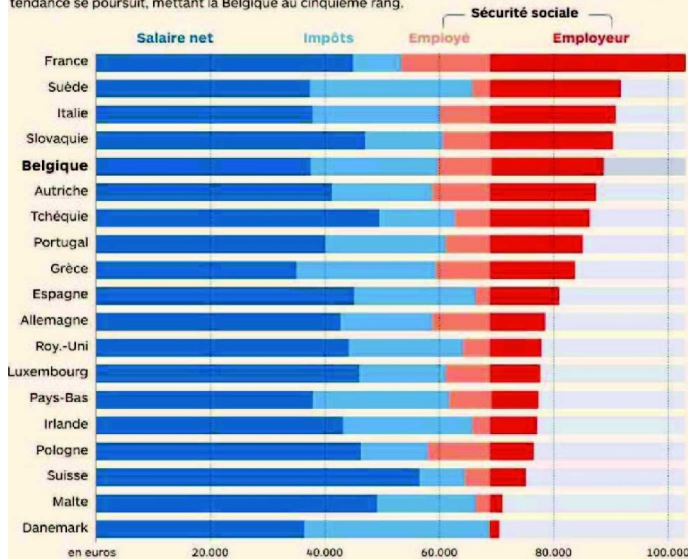
Et la suite?

La première étape du tax shift a eu lieu en 2016. Les deux suivantes auront lieu en 2018 et 2019. D'autres modifications interviendront donc bientôt. Elles permettront en principe de conserver à chaque fois davantage en poche pour les mêmes montants bruts.

Il ne faut toutefois pas se laisser tromper. Vu son taux marginal d'imposition, la Belgique ne deviendra pas pour autant une championne de la fiscalité sur le travail.

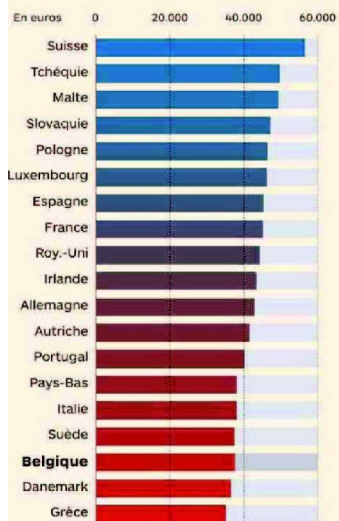
LA BELGIQUE PARMIS LES PAYS AVEC LE COÛT LE PLUS ÉLEVÉ POUR LES EMPLOYEURS

La Belgique reste parmi les champions européens du coût le plus élevé pour les employeurs. Mais l'effet du tax shift est tout de même observable depuis 2016. En effet, l'an dernier, la Belgique est passée de la deuxième à la quatrième place dans le classement du coût le plus élevé au moins élevé. Cette année, la tendance se poursuit, mettant la Belgique au cinquième rang.



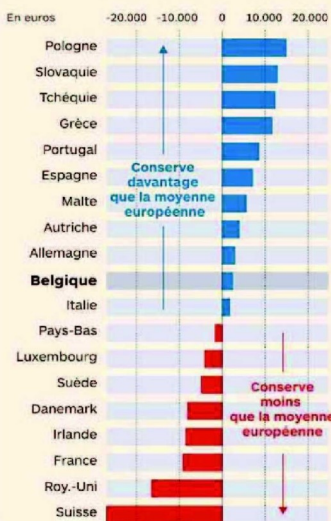
LES IMPÔTS PÈSENT LOURD DANS LES RÉMUNÉRATIONS EN BELGIQUE

Il y a d'importantes différences quant au montant net que les travailleurs conservent de leur rémunération brute dans les différents pays européens. **La pression fiscale est nettement plus élevée en Belgique** que dans la plupart des autres pays. De leur rémunération brute, seuls les travailleurs danois et grecs gardent moins en poche que les travailleurs belges.



LA BELGIQUE FAIT MIEUX SUR LE PLAN DU REVENU NET DISPONIBLE

Le revenu net est une chose, mais ce que vous pouvez en faire en est une autre. En Pologne, vous pouvez faire beaucoup plus de choses avec le même montant qu'en Suisse. La notion clef ici, c'est le revenu net disponible. **Il s'agit du montant plus les allocations familiales, moins les frais d'entretien du ménage et de logement.** La Belgique se situe dans la moyenne sur le plan du revenu disponible.



Source: Deloitte